

national. Cette règle prévaut non seulement en Europe, mais aussi en Amérique, malgré les conditions différentes où se trouvent les nations américaines. En ces derniers temps néanmoins, on commence à soupçonner que la méthode contraire pourrait bien être la vraie, car l'établissement de vastes parcs nationaux est un pas important vers la conservation du domaine public.

La règle ici posée par les économistes paraît sage. Dans les pays où la culture est avancée et la population dense, disent-ils, il n'est pas avantageux pour l'Etat de conserver un vaste domaine public, quoiqu'il soit toujours sage pour un gouvernement de conserver et d'acquérir les forêts. ⁽¹⁾ Au contraire, dans les pays où la population est encore rare, l'Etat peut profitablement conserver et agrandir le domaine public. Qu'on veuille bien remarquer qu'en parlant de l'aliénation du domaine public, je n'entends pas, surtout pour notre province, la vente du sol seulement. Nous savons bien qu'en mettant aux enchères les "limites" pour la coupe de bois de commerce, ⁽²⁾ le gouvernement ne vend pas le fonds. Mais ne jouons pas sur les mots. Souvent ce fonds vaut peu ou rien. Ce que nous avons intérêt à ménager parce que c'est un vrai capital et souvent le plus important, c'est ce que produit ce fonds. Cet intérêt ne se borne pas à la valeur du bois. Tout énorme que cet intérêt peut être, il en est d'autres qui ne le sont pas moins. Nous savons que ce sont les forêts qui régularisent l'écoulement des eaux et qui maintiennent par conséquent les pouvoirs hydrauliques nécessaires aux exploitations, sans parler de la protection des terres cultivées contre les inondations et autres inconvénients qui suivent le déboisement.

(1) P. Leroy-Beaulieu, *Traité des Finances*, tome I, p. 63.

(2) L'expression *bois de commerce* est consacrée par l'usage. Elle indique bien que jusqu'à présent nous n'avons pas assez fait attention aux industries du bois. Si nos bois n'étaient dans le commerce qu'à l'état fabriqué, nous ne dirions plus bois de commerce, mais *bois d'industrie*.